

STARTIMES SOLAR

Dynamisez votre vie



612-34-25-15

**KIT SOLAIRE
COMPLET
100% HYBRIDE**



Journal des Appels d'Offres & Offres d'Emplois



N°752 / LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025 Hebdomadaire / www.jaoguinee.com Prix : 3000 GNF

APPELS D'OFFRES

- 

METFPE
 ● AVIS D'APPEL MANIFESTATION D'INTÉRÊT.....P/03
 ● AVIS D'APPEL MANIFESTATION D'INTÉRÊT.....P/04
- 
PBP-SAU PATRIMOINE BÂTI PUBLIC
 ● AVIS D'APPEL MANIFESTATION D'INTÉRÊT.....P/05
- 
ANSOUTEN MPTEN
 ● AVISA D'APPEL MANIFESTATION D'INTÉRÊT.....P/06/07/08
- 
MEPU-A
 ● AVIS D'APPEL D'OFFRES.....P/09
- 
MINISTÈRE DU BUDGET
 ● AVIS D'APPEL D'OFFRES.....P/10
- 
MESRSI
 ● AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL.....P/11

Conseil



8 conseils pour réussir un projet de construction

OFFRES D'EMPLOIS

" NE PAS GASPILLER LE COURANT, C'EST ÉCONOMISER DE L'ARGENT " !



Avec le Compteur Prépayé,
vous payez ce que vous consommez !



ELECTRICITE DE GUINEE

Centre Service Client
24h/7J 626 111 111







LA GUINÉE SERA BIEN REPRESENTÉE

15 NOV 2025 | STADE PETIT SORY CONAKRY | 19H GMT





CONSEILS
DU JOUR

8 conseils pour réussir un projet de construction

Pour assurer la réussite d'un gros projet de construction, il est crucial de bien se préparer et de suivre des étapes clés. Voici sept conseils essentiels pour garantir le bon déroulement et l'achèvement de votre projet :

Planification détaillée

Établissez un plan de projet clair et précis, incluant des échéanciers réalistes et des ressources bien définies. La planification est la base de tout projet réussi.

Définir les travaux

Précisez les interventions, les techniques, les matériaux et les délais dès le départ. Une définition claire aligne les parties prenantes et réduit les imprévus.

Gestion budgétaire

Après avoir défini un budget en accord avec les travaux, maintenez un suivi rigoureux des coûts. Prévoyez des marges pour les imprévus et assurez-vous que chaque dépense est justifiée et alignée avec le budget initial.

Sélection des partenaires

Choisissez des partenaires fiables et expérimentés. Que ce soit pour l'architecte, les ingénieurs ou les entrepreneurs, la compétence et la réputation comptent.

Communication efficace

Assurez une communication constante et claire entre toutes les parties prenantes. Utilisez des outils de ges-

tion de projet pour faciliter les échanges et éviter les malentendus.

Gestion des risques

Identifiez les risques potentiels dès le début du projet et mettez en place des stratégies pour les atténuer. La réactivité face aux problèmes est cruciale

Respect des normes de sécurité

La sécurité sur le chantier est primordiale. Assurez-vous que toutes les normes de sécurité sont respectées et que les ouvriers sont formés aux procédures de sécurité.

Suivi et contrôle de qualité

Implémentez des contrôles de qualité rigoureux tout au long du projet. Les inspections régulières permettent de détecter et corriger les défauts avant qu'ils ne deviennent des problèmes majeurs.

Chez NRO Groupe SA, notre expertise en consulting en construction nous permet d'accompagner nos clients dans la réussite de leurs projets les plus ambitieux. Contactez-nous pour bénéficier de notre savoir-faire et garantir le succès de votre chantier.

Pour ne rien manquer de nos conseils et actualités, suivez-nous sur LinkedIn.

Rejoignez notre communauté et restez informé des meilleures pratiques en matière de construction et de gestion de projets.

journaldesappelsdoffres@yahoo.fr / journaldesappelsdoffres@gmail.com

N° de compte B.I.G : 004 000 1571000601 67

J.A.O - N° 253/PR/TPI/K/C/2011 - BP/ 4034 Conakry / Quartier Sandervalia

ADMINISTRATEUR GENERAL:

Directeur de Publication

Ahmed Chamsoudine Cherif

664 23 78 73 / 655 23 78 73 / 628 23 78 73

RESP. COMMERCIAL ET LOGISTIQUE:

Mory Koné

629 31 11 88

Administrateurs

Alpha S Bah Fisher: 666 35 64 42

Responsable ventes et abonnements

Aissatou Barry: 622 20 01 69

Impression: Vision 2000 Communication Plus

COMPTABILITÉ & FINANCE:

Mohamed Maciré Conté

621 35 93 03 / 666 32 58 76

MONTAGE /GRAPHISME/INFOS

Fodé Abdoulaye Camara

Aka Moriah

664 932 996 / 625 242 334

cfodeabdoulaye@gmail.com

fodeabdoulayec07@gmail.com

SA CAR
FRI CAR SA

Société

Africaine

de Courtage d'Assurances et de

Réassurances

Member of the GIB Africa Alliance

Votre Assureur conseil en toutes branches

**COURTAGE, SERVICING BROKER ET AUDIT
D'ASSURANCES**

Email : safricar@yahoo.fr, Site : www.safricar.com

Contact : 628 13 29 91 / 664 22 62 56 / 664 46 36 46

Almamy, Commune de Kaloum Immeuble FMR "AIR WELL"

CONFIEZ NOUS VOS ASSURANCES ET DORMEZ SUR LES DEUX OREILLES



REPUBLIQUE DE GUINEE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI
METFPE

**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° : 02/AMI/UGP/ERAM-II/2025
(SERVICES DE CONSULTANTS – SELECTION DE FIRMES POUR LA FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, ET RENFORCEMENT DE CAPACITE DU PERSONNEL TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI)**

République de Guinée
Projet d'Appui au Développement Secteur de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ERAM Kindia et Mamou)
Secteur : Education
Mode de financement : Prêt (loan) et Vente à Tempérament
No du Financement : GIN-1016

Le Gouvernement Guinéen a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement sous forme de prêt afin de couvrir le coût du Projet d'Appui au Développement du Secteur de l'Enseignement Technique et de la Formation (ERAM de Kindia et Mamou) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services d'un consultant pour la formation continue des enseignants de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, et renforcement de capacité du personnel technique et administratif du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi.

Les services comprennent, le recrutement d'un consultant/cabinet international afin de procéder à la formation continue des enseignants de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, et renforcement de capacité du personnel technique et administratif du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi pour 06 mois, dont la date de démarrage est prévue en Mai 2025.

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont disponibles à l'adresse ci-dessous.

L'Unité de Gestion du Projet d'Appui au Développement du Secteur de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, agissant au nom et pour le compte du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi ; invite les bureaux de Consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

- (i) La nature des activités du candidat et le nombre d'année d'expérience ;
- (ii) Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution de marchés similaires ;
- (iii) L'organisation technique et managériale du cabinet.

Les Personnels-clés ne feront pas l'objet d'évaluation au stade de l'établissement de la liste restreinte.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d'intérêt.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode de Sélection Basée sur la Qualité Technique et Moindre Coût (SBQC/MC) parmi la liste restreinte de consultants internationaux limitées aux Pays membres, stipulée dans les Directives pour l'acquisition de Services de Consultants dans le cadre de Projets financés par la BID en date du 1er avril 2019.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux indiquées : De 09 :00 à 16 :00, heure locale.

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées en personne ou à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le : 29 Octobre 2025 à 10 : 30, heure locale. L'adresse du dépôt des dossiers de candidature est la suivante :

L'Unité de Gestion du Projet d'Appui au Secteur de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ERAM 2_ Kindia/Mamou) sis à Nongo Conteya, derrière l'Université Nongo de Conakry (UNC), commune de Ratoma-Conakry.
A l'Attention du : Coordonnateur du projet ERAM2
Téléphone : (+224) 624-72-97-56
Courriel : ugp.pceram.cd@gmail.com

Le Coordonnateur





REPUBLIQUE DE GUINEE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI
METFPE

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° :02/AMI/UGP/ERAM-II/2025

**(SERVICES DE CONSULTANTS – SELECTION DE FIRMES POUR LA MISE EN PLACE
D'UNE PLATEFORME CENTRALISEE DE COLLECTE ET D'ANALYSE DES DONNEES DU
SYSTEME INFORMATISE DE SUIVI DES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

République de Guinée
Projet d'Appui au Développement Secteur de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ERAM Kindia et Mamou)
Secteur : Education
Mode de financement : Prêt (loan) et Vente à Tempérament
No du Financement : GIN-1016

Le Gouvernement Guinéen a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement sous forme de prêt afin de couvrir le coût du Projet d'Appui au Développement du Secteur de l'Enseignement Technique et de la Formation (ERAM de Kindia et Mamou) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services d'un consultant pour Mise en Place d'une Plateforme Centralisée de Collecte et d'Analyse des Données du Système Informatisé de Suivi des Diplômés de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

Les services comprennent, le recrutement d'un consultant/cabinet international afin de procéder à la Mise en Place d'une Plateforme Centralisée de Collecte et d'Analyse des Données du Système Informatisé de Suivi des Diplômés de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle pour un délai de 09 mois, dont la date de démarrage est prévue en Mai 2026.

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont disponibles à l'adresse ci-dessous.

L'Unité de Gestion du Projet d'Appui au Développement du Secteur de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, agissant au nom et pour le compte du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi ; invite les bureaux de Consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

- (i) La nature des activités du candidat et le nombre d'année d'expérience ;
 - (ii) Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution de marchés similaires ;
 - (iii) L'organisation technique et managériale du cabinet.
- Les Personnels-clés ne feront pas l'objet d'évaluation au stade

de l'établissement de la liste restreinte.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d'intérêt.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode de Sélection Basée sur la Qualité Technique et Moindre Coût (SBQC/MC) parmi la liste restreinte de consultants internationaux limitées aux Pays membres, stipulée dans les Directives pour l'acquisition de Services de Consultants dans le cadre de Projets financés par la BID en date du 1er avril 2019.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux indiquées : De 09 :00 à 16 :00, heure locale.

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées en personne ou à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le : 29 Octobre 2025 à 12 :00, heure locale.

L'adresse du dépôt des dossiers de candidature est la suivante :

L'Unité de Gestion du Projet d'Appui au Secteur de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ERAM 2_ Kindia/Mamou) sis à Nongo Conteya, derrière l'Université Nongo de Conakry (UNC), commune de Ratoma-Conakry.
A l'Attention du : Coordonnateur du projet ERAM2
Téléphone : (+224) 624-72-97-56
Courriel : ugp.pceram.cd@gmail.com

Le Coordonnateur





N° _____/SGPRG/PBPSAU/25

Conakry, le _____

La Directrice Générale

Avis d'appel à manifestation d'intérêt**1. Contexte & base légale**

Le Patrimoine Bâti Public SAU (PBP-SAU), placé sous la tutelle technique du Secrétariat Général de la Présidence de la République et sous la tutelle financière du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), est chargé de la conception, de la définition et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de conservation et de gestion du parc immobilier bâti de l'État.

2. Nature de la procédure

Dans le cadre de la passation des marchés en accord cadre, conformément à l'article 47 du code des marchés publics, le PBP-SAU envisage de mettre en place une base de données des entreprises de travaux, fournitures et prestations pour une durée de deux (2) ans (2025-2027).

À cet effet, le PBP-SAU invite les candidats potentiels à manifester leurs intérêts pour figurer dans cette base de données en fournissant des informations attestant de leur qualification et de leur expérience dans l'exécution des services relevant de leur domaine d'intervention.

Cet avis d'appel à manifestation d'intérêt est ouvert aux entreprises étrangères.

3. Catégories visées

- Travaux (construction, réhabilitation, entretien de bâtiments) ;
- Fournitures (équipements, matériels, consommables liés au bâti public) ;
- Bureaux d'études & de contrôle (études techniques, maîtrise d'œuvre, contrôle/supervision).

4. Conditions d'éligibilité (toutes catégories)

- Capacité juridique & administrative : RCCM, IFU/quitus fiscal & social à jour, attestation de non-faillite ; absence de motifs d'inéligibilité (corruption, fraude, collusion, conflits d'intérêts, sanctions) selon le CMP.
- Siège / établissement en Guinée ou à l'étranger (bail, titre foncier ou contrat de location).
- Déclarations d'intégrité signées par le représentant habilité.

5. Critères de sélection (par catégorie)

Le PBP-SAU invite les candidats potentiels à manifester leurs intérêts pour figurer dans cette base de données en fournissant des informations attestant de leur qualification et de leur expérience dans l'exécution des services relevant de leur domaine d'intervention.

5.1 Travaux

- Moyens matériels pertinents (parcs, engins, outillage : titres de propriété, contrats de location) ;
- Moyens humains clés (ingénieurs/chefs de chantier, CV & diplômes) ;
- Capacité financière : attestation bancaire / lignes de crédit ou attestations de capacité ;
- Expériences spécifiques : marchés de construction/réhabilitation/entretien exécutés sur 5–10 ans, avec attestations de bonne fin. Les seuils (montants, volumes) seront appréciés à dire d'expert selon les lots/types d'ouvrages.

5.2 Fournitures

- Organisation & moyens humains ;
- Capacité financière (attestation bancaire/capacité de trésorerie) ;
- Expériences de fournitures pertinentes (5–10 ans) avec preuves de livraison/réception.

5.3 Études & Contrôle

- Objet social & domaines de compétence ;
- Moyens matériels (informatique/logiciels d'ingénierie, topographie, labo) ;
- Moyens humains (chef de mission, ingénieurs/architectes, CV & diplômes ; inscription Ordre des Ingénieurs/Architectes de Guinée ou reconnaissance ACGP : atout) ;
- Capacité financière (relevé/attestation bancaire) ;
- Références en études, contrôle/supervision sur 5–10 ans, attestées.

6. Dossier de candidature (format)

- Lettre de manifestation d'intérêt (catégorie(s) visée(s), personne de contact) ;
- Pièces d'éligibilité (cf. §4) ;
- Dossier de capacités (cf. §5) ;
- Tableau récapitulatif des références significatives (objet, maître d'ouvrage, montant, période, contact).

Les dossiers doivent être paginés, signés, et inclure une copie électronique (clé USB) en sus des exemplaires papier.

Outre ces informations, les candidats ne doivent pas être concernés par un des cas d'inéligibilité prévus dans les directives des bailleurs de fonds ainsi que le Code des marchés publics de Guinée.

Une liste des candidats présélectionnés par nature de marché (travaux, fourniture et services), présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations, sera établie par le Patrimoine Bâti Public pour la première phase.

La seconde phase fera l'objet de critères de comparaison de propositions d'au moins cinq (5) entreprises par urgence, conformément à la réglementation en vigueur. Ces candidats présenteront leurs propositions techniques et financières sur la base de la lettre d'invitation qui leur sera transmise par la Direction Générale du Patrimoine Bâti Public.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des renseignements supplémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics du Patrimoine Bâti Public SAU de 8h00 à 16h30 à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en français et déposés sous pli fermé en quatre (4) exemplaires, dont un (1) original et trois (3) copies au plus tard le 13/10/2025 et portant expressément la mention : « À l'Attention de Madame la Directrice Générale, Réponse à l'appel public à manifestation d'intérêt relatif à la constitution de la base de données des fournisseurs, entrepreneurs et prestataires pour l'accord-cadre 2025-2027 du Patrimoine Bâti Public SAU, sise à boubinet, voir Monsieur Paul ZOGBÉLÉMOU, Personne Responsable des Marchés Publics, Tél : 660 65 22 22, prmp@pbpguinee.com. »

Souadou BALDE



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-justice- solidarité



MINISTRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES TELECOMMUNICATIONS ET DU NUMERIQUE (ANSUTEN)
Financement : Fonds propre de l'ANSUTEN

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Recrutement d'un Cabinet pour l'Etude de faisabilité pour la mise en place de projets de développement numérique sur le corridor minier du Programme Simandou.

1. Contexte et Justification

Le corridor minier Simandou, situé dans le sud-est de la Guinée, est une région stratégique, en raison de la richesse minière et de son potentiel de développement économique. Cependant, cette zone est confrontée à des défis majeurs en matière d'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), notamment en raison de l'existence de zones blanches où la couverture Internet est inexistante ou insuffisante. Cela limite l'accès à de nombreux services essentiels tels que l'éducation, la santé, l'information, et l'entrepreneuriat.

Le projet envisagé vise à pallier ces lacunes et à promouvoir l'inclusion numérique dans le corridor minier Simandou. Il comprend la mise en place de hubs numériques, la couverture des zones blanches, la création de médiathèques scolaires, le renforcement des capacités locales à l'usage du numérique et l'implémentation de projets complémentaires pour stimuler l'intégration numérique dans les activités sociales et économiques locales.

En outre, ce projet permettra de créer des opportunités d'emploi pour les habitants de la région, en leur offrant des formations et des compétences nécessaires pour participer activement à l'économie numérique. Les hubs numériques serviront également de centres de formation continue, où les habitants pourront se familiariser avec les nouvelles technologies et améliorer leurs compétences professionnelles.

Par ailleurs, l'amélioration de la connectivité Internet facilitera l'accès aux TIC, réduisant ainsi les disparités existantes. Les médiathèques scolaires offriront un accès à une vaste gamme de ressources éducatives et culturelles, contribuant à l'enrichissement intellectuel et au développement personnel des habitants.

L'objectif de cette étude est de réaliser une analyse complète de la faisabilité pour déterminer les meilleures solutions techniques, financières et organisationnelles à déployer pour la mise en œuvre réussie de ces projets.

2. Objectifs de l'étude

L'objectif global de cette étude est de définir une stratégie claire et opérationnelle pour la mise en place des projets numériques dans le corridor minier Simandou. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

a. Couverture des zones blanches

- Identifier et cartographier les zones blanches du corridor minier (en se basant sur l'étude technique des zones blanches et grises en cours de réalisation) et proposer des solutions techniques adaptées (fibre optique, solutions sans fil, solutions satellitaires, etc.).
- Évaluer les coûts et la faisabilité de l'extension des réseaux de télécommunications dans ces zones.

b. Mise en place de hubs numériques

- Identifier les sites stratégiques pour la création des hubs numériques et définir les services associés (accès à Internet, espaces de travail collaboratifs, e-learning, e-santé, etc.).

- Évaluer les infrastructures nécessaires pour chaque hub, les modèles de gestion possibles, ainsi que les options de financement et de pérennisation.

c. Mise en place de médiathèques scolaires

- Définir les besoins en médiathèques scolaires pour chaque région, en termes d'équipements, de contenus et de services (accès aux livres numériques, aux formations en ligne, à des ressources professionnelles et culturelles etc.).
- Proposer des solutions pour la gestion et le financement durable des médiathèques scolaires.

d. Renforcement des capacités à l'usage du numérique

- Analyser les besoins en renforcement des capacités à l'usage du numérique des populations locales et proposer un plan de formation adapté (compétences de base en informatique, cybersécurité, e-commerce, entrepreneuriat numérique, etc.).
- Définir les modalités de mise en œuvre des formations (en présentiel, à distance, plateforme d'apprentissage etc.).

e. Identification des projets numériques complémentaires

- Identifier des projets numériques innovants pouvant être déployés dans la région pour stimuler le développement économique et social conformément aux 5 axes du programme Simandou 2040 (agriculture numérique, e-santé, e-gouvernance, etc.).

f. Évaluation des impacts socio-économiques et environnementaux

- Analyser les impacts sociaux et environnementaux des projets et proposer des stratégies de gestion des risques.

3. Méthodologie

L'étude se déroulera sur une période de 6 mois et comprendra plusieurs étapes clés. Chaque phase sera menée de manière participative et impliquera des consultations avec les parties prenantes locales et les experts techniques.

Phase 1 : Préparation et collecte de données (1 mois)

Cette phase consiste à collecter des informations nécessaires pour l'élaboration de l'étude.

- Collecte de données secondaires : Revue des données existantes (études antérieures, projets en cours, cartographie des zones blanches).
- Consultation des parties prenantes : Réunions avec les autorités locales, les entreprises minières impliquées dans le programme Simandou 2040 et toutes autres parties prenantes majeures pour valider les priorités et objectifs de l'étude.
- Identification des besoins locaux : Enquêtes auprès des populations locales pour mieux comprendre leurs besoins en matière de connectivité, d'accès à l'information et de formation.

Phase 2 : Analyse des besoins et définition des solutions techniques (2 mois)

Cette phase vise à analyser les besoins et à proposer des solutions adaptées pour chaque composante.

- Analyser les scénarios de couverture des zones blanches : Analyser les technologies disponibles (fibre, 4G, 5G, solutions par satellite) et leur applicabilité dans la région.

- Définition des besoins en hubs numériques : Identifier les caractéristiques des hubs (emplacement, services offerts, équipements nécessaires etc.).
- Modèle pour les médiathèques scolaires : Définir le type d'équipements à déployés et de contenus numériques à intégrer dans les médiathèques et les modalités de gestion.
- Plan de formation numérique : Élaborer un programme de formation adapté aux besoins locaux, y compris les outils nécessaires pour les formations.

Phase 3 : Modélisation financière et analyse des coûts (1 mois)

Cette phase implique la définition des coûts et des stratégies de financement.

- Estimation des coûts : Calcul des coûts d'installation des hubs numériques, de couverture des zones blanches et des médiathèques scolaires.
- Modèles économiques et sources de financement : Proposer des modèles financiers pour chaque projet et identifier les sources de financement possibles (financements publics, privés, PPP, Subvention, etc.).
- Plan de pérennisation : Proposer des solutions pour garantir la durabilité financière des projets.

Phase 4 : Évaluation des impacts et gestion des risques (1 mois)

Cette phase consiste à évaluer les impacts sociaux et environnementaux des projets et à définir des stratégies pour atténuer les risques.

- Analyse des impacts sociaux : Évaluer les effets sur l'inclusion sociale, l'éducation, la création d'emplois et l'accès aux services de base.
- Évaluation des impacts environnementaux : Identifier les risques environnementaux potentiels liés à l'extension des infrastructures numériques.
- Plan de gestion des risques : Développer des stratégies pour atténuer les risques identifiés et maximiser les bénéfices.

Phase 5 : Rédaction du rapport final et recommandations (1 mois)

Cette phase consiste à finaliser l'étude et présenter les résultats.

- Rédaction du rapport final : Présenter un rapport détaillé contenant les résultats de l'étude, les recommandations pour chaque composante et un plan de mise en œuvre.
- Ateliers de validation : Organiser des ateliers avec les parties prenantes pour valider les recommandations et ajuster le plan de mise en œuvre si nécessaire.
- Plan de suivi-évaluation : Proposer des mécanismes de suivi pour évaluer l'avancement des projets après leur mise en œuvre.

4. Livrables attendus

- Rapport de diagnostic et analyse des besoins : Une analyse complète des besoins des communautés et des solutions proposées pour chaque composante.
- Solutions techniques et modèles de gestion : Proposition détaillée pour les hubs numériques, la couverture des zones blanches, les médiathèques scolaires et le renforcement des capacités à l'usage du numérique.
- Estimation des coûts et modèles financiers : Une estimation des coûts d'investissement, des sources de financement et des stratégies de pérennisation financière.
- Évaluation des impacts socio-économiques et environnementaux : Un rapport sur les impacts prévus des projets et les stratégies de gestion des risques.
- Plan de mise en œuvre et de suivi : Un plan d'action détaillé pour la mise en œuvre des projets, avec un calendrier et des indicateurs de suivi-évaluation.

5. Adresse de soumission

Les prestations seront fournies au compte de L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN) sise au : Centre Directionnel de Koloma - Immeuble

ARPT 7ème Etage – Commune de Ratoma- Conakry-République de Guinée.

L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution de la prestation souhaitée.

Les soumissionnaires qui souhaitent obtenir davantage d'informations peuvent obtenir des informations à l'adresse suivante : Direction Générale de L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et de l'Economie Numérique (ANSUTEN) Immeuble ARPT : 7ème Etage – Koloma - Commune de Ratoma – Téléphone : (224) 628 66 25 68, Email : oumar.faro@ansuten.gov.gn et appel.offres@ansuten.gov.gn

Durée de l'étude

L'étude sera réalisée sur une période de six (06) mois à compter de la date de signature du contrat de prestation par les deux (2) parties et suivant le calendrier ci-dessous :

Phase 1 : Préparation et collecte de données	1 mois
Phase 2 : Analyse des besoins et définition des solutions techniques	2 mois
Phase 3 : Modélisation financière et analyse des coûts	1 mois
Phase 4 : Évaluation des impacts et gestion des risques	1 mois
Phase 5 : Rédaction du rapport final et recommandations	1 mois

6. Profil du bureau d'étude

Les prestations des présents termes de référence doivent être réalisées par un bureau d'étude ayant une expérience cinq (05) ans prouvés dans les différents domaines d'expertise couverts par l'étude. Le bureau doit avoir une solide expérience dans la conduite de travaux similaires, notamment dans les domaines suivants :

- Expertise et références dans la réalisation d'études techniques, économiques et environnementales en milieu urbain et rural;
- Expertise et références dans les projets étatiques, en particulier auprès des pays d'aspiration et des nations comparables (Afrique) ;
- Avoir mené trois (03) études de faisabilité impliquant les communautés rurales et urbaines en république de Guinée;
- Expertise dans les infrastructures de télécommunication, avec plusieurs références dans le déploiement d'équipements de télécommunication en zones rurales ;
- Expertise et références dans les domaines du développement et de l'optimisation des infrastructures de télécommunication ;
- Aptitude à planifier, organiser, coordonner et travailler dans des délais courts ;
- Expertise dans le suivi et le contrôle des travaux de génie civil et du déploiement de réseaux de télécommunication, un atout supplémentaire.

Le Bureau devra être reconnue et spécialisée dans la réalisation des études d'avant-projet et autres activités connexes. L'équipe d'experts devra être constituée au moins d'un(e) :

- Chef(fe) d'équipe disposant d'un diplôme en gestion (Management) et ayant au minimum sept (7) ans d'expérience dans la réalisation d'études de faisabilité de projets ;
- Ingénieur en génie civil ayant au minimum cinq (5) ans d'expérience dans le déploiement de bâtiments mobiles et autres infrastructures similaires ;
- Ingénieur informatique avec une expérience d'au moins cinq (5) ans ;
- Architecte de bâtiment ayant au minimum cinq (5) ans d'expé-

- rience dans le déploiement de bâtiments mobiles et autres ;
- Analystes fonctionnels ayant au minimum cinq (5) ans d'expérience dans la réalisation d'études de faisabilité de projets ou similaires ;
 - Analystes techniques ayant au minimum cinq (5) ans d'expérience dans la réalisation d'études de faisabilité de projets ou similaires ;
 - Analyste financier, avec un niveau d'études minimum de BAC+5 en économie, comptabilité, fiscalité, analyse financière, étude de marché ou gestion des projets publics, ou toute autre formation équivalente, avec des compétences en calculs de rentabilité économique et de modèles économiques pour les infrastructures de télécommunication ;
 - Environnementaliste, titulaire d'un diplôme BAC+5 en gestion de l'environnement ou des ressources naturelles, ou dans un domaine équivalent (géographie, biologie, foresterie, etc.), et disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans l'évaluation environnementale et sociale, avec une expérience spécifique d'au moins deux (2) missions d'études environnementales et sociales similaires ;
 - Expert en développement communautaire et en gestion de projets numériques ayant au minimum dix (10) ans d'expérience dans la mise en œuvre de projets communautaires ;
 - Ingénieur en télécommunications ayant au minimum dix (10) ans d'expérience le déploiement d'infrastructures de télécommunication et dans l'identification de solutions techniques (fibre optique, solutions sans fil, etc.) adaptées aux zones blanches ;
 - Expert en infrastructure réseau ayant au minimum sept (07) ans d'expérience dans le déploiement d'infrastructures réseau et dans l'évaluation des coûts et la faisabilité des projets d'extension des réseaux dans les zones rurales ;
 - Spécialiste en développement de contenu de formation ayant au minimum cinq (5) ans d'expérience dans le développement de contenus pédagogiques et la création de modules d'apprentissage adaptés aux différents niveaux et aux spécificités des zones rurales ;
 - Expert en évaluation d'impact socio-économique ayant au minimum dix (10) ans d'expérience dans l'analyse d'impacts des projets numériques sur les populations rurales et leur développement économique.

Le bureau d'étude fournira les curriculum vitae détaillés de chaque expert désigné.

NB : Toutes les qualifications et expériences devront être justifiées par des diplômes, certificats, attestations de bonne exécution ou coordonnées de personnes de référence pouvant attester des qualifications des experts et du bureau, ou tout autre document justificatif. En cas d'absence d'attestation, le bureau devra joindre à sa proposition une liste de contacts dans les institutions bénéficiaires, avec indication de leur fonction, de leurs coordonnées téléphoniques et de leur adresse électronique.

7. Obligation de l'ANSUTEN

L'ANSUTEN fournira à l'entreprise, sur demande, tous les documents de base nécessaires à la compréhension de sa mission ainsi que tout document utile relatif au projet, facilitant ainsi l'exécution correcte de la mission

8. Méthode de sélection

La méthode de sélection du cabinet est fondée sur la qualification du consultant (SQC), basée notamment sur l'expérience de la firme, la qualification des experts, la méthodologie de travail proposée tel que prévue dans les textes du code des marchés publics.

9. DOSSIERS DE CANDIDATURE ET DEPOT DES PLIS

Les manifestations d'intérêt devront être déposées sous plis fermés dont un original et une copie accompagnée d'une clé USB avec version électronique au plus tard le 17 Octobre 2025 à 10 heures 30mn à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes

l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN), sis à Koloma Immeuble ARTP au 7ème étage – Commune de Ratoma Tél : 628 66 25 68 E-mail : appel.offres@ansuten.gov.gn ; oumar.faro@ansuten.gov.gn ; du lundi au jeudi de 9 heures à 16 heures 30 minutes TU, le vendredi de 9 heures à 13 heures 00 mn TU. Avec uniquement la mention : Recrutement d'un Cabinet pour l'Etude de faisabilité pour la mise en place de projets de développement numérique sur le corridor minier du Programme Simandou.

NB : Il convient de signaler que le dépôt à travers les adresses électroniques susmentionnées est obligatoire.

Fait à Conakry, le 29 octobre 2025

Le Directeur Général



RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET « FILLES ET FEMMES ENGAGEES POUR LA CONSTRUCTION DE LA PAIX EN GUINEE (FIFEP-GUINEE) »

CARE (Cooperative for Assistance and Relief Everywhere) est un acteur majeur de l'aide humanitaire internationale. La Mission de CARE est de renforcer la capacité des populations et apporter des améliorations durables dans les communautés. En Guinée, CARE intervient dans le domaine de la santé, de la Gouvernance, et de l'autonomisation des femmes. CARE est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) laïque pour qui la prise en compte de la promotion des femmes et filles et de la Diversité est importante. Pour l'atteinte de ses objectifs programmatiques, CARE Guinée travaille en partenariat avec le Gouvernement, le Secteur Privé, les Organisations de la Société Civile locales et des ONG Internationales.

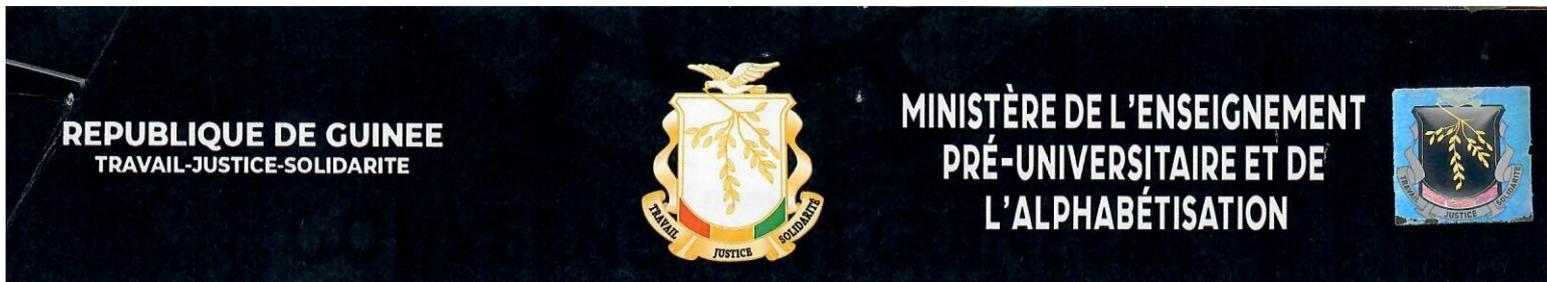
Dans le cadre de la mise en œuvre du projet filles et femmes engagées pour la consolidation de la paix en Guinée (FIFEP), financé par le Fond de consolidation de la paix des Nations Unies (PBF), CARE Guinée lance le présent avis en vue du recrutement d'un cabinet pour la réalisation de l'audit comptable et financier du projet.

Peuvent participer à la concurrence, tout cabinet spécialisé dans le domaine et répondant aux critères de qualifications définis dans le dossier de demande de propositions.

Les structures intéressées sont invitées à télécharger, sans frais, le dossier de demande de propositions via le lien <https://forms.office.com/e/iJevQZfU85> et à respecter scrupuleusement les dispositions du dossier de demande de propositions dans le cadre de la soumission de leurs offres.

Par ailleurs, les structures peuvent soumettre leurs propositions techniques et financières par voie électronique uniquement, via l'adresse mail civ.procurementcovid19@care.org, avec pour objet « recrutement d'un cabinet pour la réalisation de l'audit comptable et financier du projet filles et femmes engagées pour la consolidation de la paix en Guinée FIFEP ».

La date limite de soumission des propositions est fixée au plus tard le lundi 15 septembre 2025 à 10h00 mn.



0654-333
N°...../MEPUA/CAB/20.....

Le Ministre

Avis d'Appel d'Offres (AA0)
Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation (MEPU-A)
N°15/PRMP/MEPU-A/2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Journal des Appels d'Offres N°084, jeudi, 16 janvier 2025.

2. Le Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'alphabétisation (MEPU-A) a obtenu un financement dans le cadre de l'exécution du budget BAS/FCE des fonds des PTF (PME/AFD/UNICEF), afin de financer le marché d'acquisition des matériels ludiques et pédagogiques pour doter les 566 classes pré primaires construites dans le cadre du PRÉPEF, en lot unique, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché ci-dessus. Les fournitures seront réceptionnées au magasin central du MEPU-A en présence d'une commission mixte composée à cet effet, ensuite transportées et livrées sur site aux frais du prestataire suivant le tableau de répartition en annexe dans un délai maximum de 30 jours calendaires.

3. Le Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser le marché d'acquisition des matériels ludiques et pédagogiques pour doter les 566 classes pré primaires construites dans le cadre du PRÉPEF, en lot unique.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations, auprès de la Personne Responsable de la Passation des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation, Monsieur Mamadou DIAWARA, Téléphone 622 670 521, email : prmr@mepua.gov.gn et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après Immeuble MEPUA, sis dans la Commune de Kaloum à Conakry 3ème étage tous les jours ouvrables de 8heures 30mn à 17heures 30mn

6. Les exigences en matière de qualification sont :

Capacité financière :

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

Etats financiers : fournir un extrait des états financiers certifiés par un cabinet d'audit ou un expert-comptable agréé en République de Guinée pour les trois (03) derniers exercices 2022, 2023 et 2024 ;

• Ou, pour les Entreprises naissantes :

Fournir une attestation de capacité financière fournie par une banque habilitée et agréée en République de Guinée à hauteur de 222 438 000 GNF pour le lot unique.

• Capacité technique et expérience :

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique et expérience ci-après :

- Avoir exécuté au moins deux (2) marchés similaires ou connexes au cours des cinq (5) dernières années (la satisfaction de cette exigence devra être matérialisée par la fourniture de PV de réception définitive ou des attestations de bonne fin délivrées par les maîtres d'ouvrages) ;

• Pour les entreprises naissantes : elles doivent apporter la preuve des prestations et de volume financier similaires ou connexes réalisées pour cette même période par leur personnel d'encadrement.

- Capacité professionnelle et administrative :

• Être régulièrement inscrit au registre du Commerce et du Crédit Mobilier

• Être en règles avec les Institutions sociales et fiscales

Avoir un siège social fixe identifiable (cette exigence est prouvée par la fourniture d'une copie du contrat de location du siège ou du titre de propriété).

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après Immeuble MEPU-A, sis à Almamy dans la Commune de Kaloum, Conakry, 3ème étage à compter du Lundi 29 Septembre 2025 Contre un paiement non remboursable de 500 000 francs guinéens. La méthode de paiement sera ainsi qu'il suit :

• 20% du montant seront versé à l'Autorité contractante sur le compte du RECEVEUR CENTRAL DU TRESOR identité ci-dessous :

o Code Swift: REPC GN; Code Banque : 001 ; Code Agence : 190

o N° de compte : 2011000136 ; Clé : 10 ; RIB : 0011902011000136 - 10

• 50% au compte N°41110 71 du receveur central du trésor public à la BCRG ;

• 30% au compte de l'ARMP N°2011000407 à la BCRG]

Le Dossier d'Appel d'offres leur sera immédiatement remis contre un reçu de paiement.

8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en trois (04) exemplaires dont un (01) original, trois (03) copies et la version scannée de l'offres complète sur une clé USB, à l'adresse ci-après : Immeuble MEPU-A, auprès de la PRMP/MEPU-A, Commune de Kaloum, 3ème Etage, bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics Tél :622 670 521 au plus tard le mercredi, 29 Octobre 2025 à 12 heures. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées seront purement et simplement rejetées et retournées au frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes en présence, le cas échéant, d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse suivante : Salle de réunion 'Dr Gabriel Sultan'4ème Etage, Immeuble MEPU-A, Conakry, Commune de Kaloum le mercredi, 29 Octobre 2025 à 12 heures 30 mn.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant égal à Onze millions cent vingt- deux mille Francs Guinéens (11 122 000 GNF) pour une validité de 120 jours.

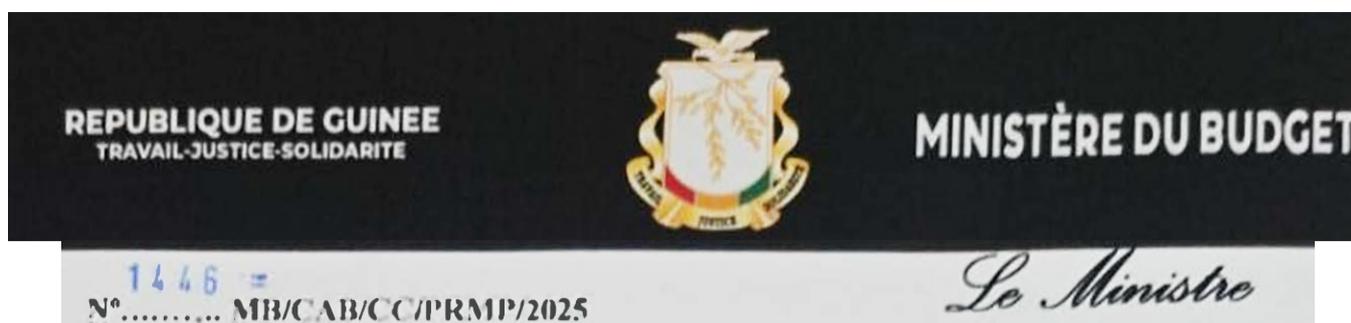
Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,6% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appels d'offres et une redevance d'immatriculation de 0,3% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de la DGCMP conformément à l'arrêté A/2023/1015/MEF/CAB/SGG du 23/03/2023, joint en annexe au présent DAO.

Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours au maximum à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiée au point 19.1 des IC et aux DPAO.

9. La législation régissant l'appel d'offres en République de Guinée.

25 SEPT 2025
de Guinée

Jean Paul CEDY



Avis d'Appel d'Offres (AAO)
Ministère du Budget
AAO N° 017/MB/CAB/DNSI/PRMP/2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans les journaux ci-après : le HOROYA N° 8290 du 30 Janvier 2025, le SOUVERAIN N°044/ 378 du 30 Janvier 2025 et le PUBLICATEUR d'Annonces Plus N°088 du 30 Janvier 2025.

2. Le Ministère du Budget a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition de matériels et équipements réseaux (Lot 1) et de licences de logiciels (Lot 2). Les matériels et les licences de logiciels seront livrés, installés et paramétrés au Ministère du Budget (Direction Nationale des Systèmes Informatiques) dans un délai de Trente (30) jours, soit un (01) mois après approbation et notification définitive du marché au titulaire.

3. L'acquisition desdits articles se fera à la Direction Nationale des Systèmes Informatiques.

Le Ministère du Budget sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les fournitures demandées et dont les caractéristiques techniques minimales sont détaillées dans le Dossier d'Appel d'Offres établi à cet effet.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère du Budget et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Monsieur Amadou BARRY, commune Kaloum Personne Responsable des Marchés Publics/ Ministère du Budget téléphone : +224 628 30 78 71/ Bureau numéro 403 au 4ème étage, commune Kaloum.

Les exigences en matière de qualification sont détaillées dans le Dossier d'Appel d'Offres, et le cas échéant, les conditions exigées en termes de seuil de pourcentage du marché réservé aux entreprises nationales cotraitantes ou sous-traitantes.

6. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : PRMP du Ministère du Budget ; Amadou BARRY, Tél : (+224) 628 30 78 71/ 664 48 29 57/ adresse électronique : abarry@mbudget.gov.gn et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Ministère du Budget/PRMP/Bureau N°403 du Lundi au

Jeudi de 10 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes à compter du 1er Octobre 2025 contre un paiement non remboursable d'Un million Cinq cent mille Francs Guinéens (1 500 000 GNF).

8. Le paiement se fera dans les comptes ci-après, ouverts dans les livres de la Banque Centrale :

- 50 % au compte numéro 4111071 du receveur spécial du trésor ;
- 30 % au compte numéro 2011000407 de l'ARMP ;
- 20 % au compte de l'Autorité Contractante.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés.

8. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après Siège du Ministère du Budget/ Secrétariat de la Cellule de passation/Rez-de-chaussée au plus tard le 31 Octobre 2025 à 10h 30 min GMT.

9. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse suivante : Salle de conférence du siège du Ministère du Budget, au 5ème étage.

10. Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché versé sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres.

11. Les offres doivent également comprendre le paiement des frais d'immatriculation du contrat à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), au taux de 0.3% du montant Hors Taxes du marché à la charge du titulaire et ce, conformément aux dispositions de l'arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG du 05 Avril 2023.

12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de 1,5% du montant de l'Offre.

13. Les offres devront demeurer valides pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Date : Conakry, le **25 SEPT 2025**

P/Le Ministre du Budget/ P.O
 La Cheffe de Cabinet

Youssef N.T. DIARE

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

Avis d'Appel d'Offres National (AAON)

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation BUREAU DE LA COOPERATION ET DU PARTENARIAT (BCP) AAON N° 25/MESRSI/ OPMP-PPP/BCP/2025

1 Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'avis Général de passation des marchés paru dans les journaux Journal d'Appel d'Offres (JAO) N°715/Lundi 13 janvier 2025, Le Horoya N°8287/Mardi 14 janvier 2025 et le Souverain N°373/Lundi 13 janvier 2025 ; et sur les sites de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics de la Guinée et du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de l'Innovation en dates du 10 et 13 janvier 2025.

2 Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation a obtenu dans le cadre de l'exécution des activités de son plan d'action 2024 des fonds au titre du Budget National de Développement (BND) dont il est ordonnateur, afin de contribuer au financement des projets inscrits dans son plan d'action 2025, et a l'intention d'utiliser, pour le compte du Bureau de la Coopération et du Partenariat (BCP) et ses services déconcentrés une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition des matériels informatiques au compte du Bureau de la Coopération et du développement (BCP) et ses services déconcentrés dans le cadre du Programme Intégré de de Gestion et de Coopération (PIGC) dans les IES, IRS et CDI en lot unique pour un délai de livraison maximum de soixante (60) jours calendaires.

3 Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et l'Innovation pour le compte du Bureau de la Coopération et du Partenariat (BCP), sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications prévues à l'article 64 du Code des marchés Publics,

4 La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du code des marchés Publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des marchés Publics

5 Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse suivante :

Prénoms et Noms	ADRESSE			JOURS ET HEURES
	Département	Téléphone	Email	
Mohamed Seydouba CAMARA (Personne Responsable des Marchés Publics-OPMP-PPP)	MESRSI/ Immeuble KPC ; Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, 3 ^{ème} étage	+24 622 02 93 87	camaramohamedseydoub a23@gmail.com cpmp@mesrs.gov.gn	A partir du lundi 29 septembre 2025, du lundi au vendredi de 09h 00 mn à 16h 00 mn pendant les jours ouvrables
Fatoumata DIABY (Cheffe de Section Fournitures et Services Courants) Marchés publics- OPMP-PPP)	aile droite, 2 ^{ème} Bureau à droite	+224 628 14 99 91	diabyfatoumata627@gmail.com	
Aboubacar Fassassy DIABY (Assistant de la Personne Responsable des Marchés Publics -OPMP-PPP)		+224 629 24 93 23	aboubacarfassassy@gmail.com	
Akoye ONIVOGUI (Chef de Section/BCP)	MESRSI/ Immeuble KPC ; Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, 4 ^{ème} étage aile gauche, 2 ^{ème} Bureau à droite	+224 622 41 08 21	Onivoquiakoye86@gmail.com	

6. Les exigences en matière de qualification sont :
 Fournir une attestation de procuration écrite du signataire habilité ;
 Fournir deux (2) marchés similaires ou de même nature exécutés aux cours des cinq (5) dernières années ;
 Fournir un chiffre d'affaires moyen des trois (3) dernières années d'un montant d'un milliard de francs guinéens (1 000 000 000 GNF) ;
 Fournir une capacité financière d'un montant de trente-quatre millions de francs guinéens (34 000 000 GNF) ;

7. Le présent Appel d'Offres ouvert fait référence aux marges de préférences prévues par les Articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel D'offres Complet auprès de la PRMP du Ministère de l'Enseignement Supérieur de

la Recherche Scientifique et de l'Innovation, Téléphone : +224 622 02 93 87, email : camaramohamedseydouba23@gmail.com à compter du lundi 29 Septembre 2025 contre un paiement non remboursable de deux millions de francs guinéens (2 000 000 GNF).

Les soumissionnaires s'acquitteront du prix du DAO selon la répartition ci-après :

- 50% du Compte N0 411071 du Receveur Central du trésor
- 30% au Compte N02 2011000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG
- 20% au compte de l'Autorité contractante N°223 895 ADT-MESRSI ouvert à la BCRG

9. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en cinq (05) exemplaires dont une (01) copie originale (version papier et scannée sur une clé USB) et quatre (04) copies à l'Organe de Passation des Marchés Publics et PPP du MESRSI au plus tard à l'adresse ci-dessous :

NB : les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparés par les intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans la copie et la version électronique en format PDF) de manière à faciliter son examen

10. Les offres seront ouvertes en séance publique le mercredi 29 Octobre 2025 à 10 h 00 mn GMT en présence d'un Observateur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et les représentant des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis dans la salle de réunion du MESRSI, Immeuble KPC, Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, troisième étage, aile droite, deuxième bureau à droite.

Prénoms et Noms	ADRESSE			JOURS ET HEURES
	Département	Téléphone	Email	
Mohamed Seydouba CAMARA (Personne Responsable des Marchés Publics-OPMP-PPP)	MESRSI/ Immeuble KPC ; Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, 3 ^{ème} étage aile droite, 2 ^{ème} Bureau à droite	+224 622 02 93 87	cpmp@mesrs.gov.gn , camaramohamedseydouba23@gmail.com	le mercredi 29 Octobre 2025 à 09h 30mn

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes

11. Les offres doivent Comprendre :
 une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le Compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020 /154/PRG/SGG du 10 juillet 2020 portant attributions ,organisation et fonctionnement de l'autorité régulation des marchés Publics (ARMP) et de l'arrêté conjoint A/2023/MEF/MB/SGG du 07 Aout 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres , jointe annexe au présent dossier d'appel d'offres .

les frais d'immatriculation des marchés publics d'un montant équivalent à 0,3% du montant HT du marché conformément aux dispositions de l'arrêté A/2023 1252/MEF/CAB/SGG en date du 05/04/2023 modifiant l'arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG en date du 23/03/2023 portant Attributions et Organisations de la Direction Générale du Contrôle des marchés Publics.

12. les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de dix millions de francs guinéens (10 000 000 GNF). Elles devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Conakry le 2025

Le Secrétaire Général

Dr Facinet CONTE



Le Coordonnateur National

PUBLICATION NOTIFICATION D'INTENTION D'ATTRIBUTION

Date: 16 septembre 2025

Notification d'intention d'Attribution

Acheteur: Programme de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (PReSeS-AOC) du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
Intitulé du Marché : Acquisition des réactifs et équipements pour les huit (8) laboratoires des hôpitaux régionaux du pays pour le compte de la Direction Nationale des Laboratoire (DNL) du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Pays : République de Guinée

Prêt No./Crédit No./Don No.: IDA: CREDIT N° 7452-GN et Don N°TFOC 3354-GN
AO No : AOI N°03/PReSeS-AOC/EQ/UCP/MSHP/2025

Par la présente Notification de l'intention d'attribution (la Notification) nous vous informons de notre décision d'attribuer le Marché ci-dessus. L'envoi de la Notification marque le commencement de la Période d'attente. Durant ladite période, il vous est possible de

- a) demander un débriefing concernant l'évaluation de votre Offre, et/ou
- b) soumettre une réclamation concernant la passation du marché, portant sur la décision d'attribuer le marché.

1. Soumissionnaire retenu

Nom :	FSE International SA
Adresse :	9 rue du Moniteur, 1000 Bruxelles, Belgique Email : infobruzelles@fse-export.com
Prix du Marché :	558 764 Euros

2. Autres Soumissionnaires

Nom du Soumissionnaire	Prix de l'Offre	Motif(s) pour le(s)quel(s) votre Offre n'a pas été retenue
PAMAko Négoce Prestation Et Construction (PNPC), Quartier Concasseur Hamdalaye, Commune de Ratoma, Conakry - Guinée Email : pamakonegoce@yahoo.com	303 817 760 000 GNF/HT	Non-Respect des dispositions du Dossier d' Appel d' Offres en matière de conformité technique.
ASTRE Médical, Rue Mohamed V x Amadou Assane Ndoye, Immeuble : verre bleu 4ème Etage, Dakar, Sénégal Email : astremedical@gmail.com	2 175 310 EUROS/HT	Non-Respect des dispositions du Dossier d' Appel d' Offres en matière de qualification et de conformité technique.
EMED – GUINEE Sarl Quartier Hermakonon Mosquée, Commune de Matam, Conakry, Guinée Email : emedguinee2019@gmail.com	3 805 036 000 GNF/HT	Non-Respect des dispositions du Dossier d' Appel d' Offres en matière de conformité technique.
LABONET EBM Guinée Quartier Dixinn Oasis, Commune de Dixinn, Conakry, Guinée Email : labonetguinee@yahoo.fr	4 949 039 248 GNF/TTC	Non-Respect des dispositions du Dossier d' Appel d' Offres en matière de conformité technique.

3. Comment demander un débriefing

DATE ET HEURE LIMITES: l'heure et la date limite pour demander un débriefing est minuit le 19 septembre 2025 à 12 heures.

Vous pouvez demander un débriefing concernant les résultats de l'évaluation de votre Offre. Si vous désirez demander un débriefing, votre demande écrite doit être présentée dans le délai de trois (3) jours ouvrables à compter de la réception de la présente Notification d'intention d'attribution.

Indiquer l'intitulé du marché, le numéro de référence, le nom du Soumissionnaire, les détails du marché et l'adresse pour la présentation de la demande de débriefing comme suit:

À l'attention de:

Nom: Mr Fanta Mady TRAORE

Titre/position: Personne Responsable Passation des Marchés du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

Adresse courriel: traorefantamady057@gmail.com

Lorsqu'une demande de débriefing aura été présentée dans le délai de trois (3) jours ouvrables, nous accorderons le débriefing dans le délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de la réception de la demande. Dans le cas où il ne nous serait pas possible d'accorder un débriefing dans ce délai, la période d'attente sera prorogée jusqu'à cinq (5) jours ouvrables après que le débriefing aura eu lieu. Dans

un tel cas, nous vous informerons par le moyen le plus rapide de la prolongation de la période d'attente et confirmerons la date à laquelle la période d'attente prorogée expirera.

Le débriefing peut être par écrit, par téléphone, vidéo-conférence ou en personne. Nous vous informerons par écrit et dans les meilleurs délais de la manière dont le débriefing aura lieu, en confirmant la date et l'heure.

Lorsque la date limite de demande d'un débriefing est expirée, vous pouvez cependant demander un débriefing. Dans un tel cas, nous accorderons le débriefing dès que possible, et normalement au plus tard dans le délai de quinze (15) jours ouvrables suivant la publication de la notification d'attribution du Contrat.

4. Comment formuler une réclamation

DATE ET HEURE LIMITES: l'heure et la date limite pour présenter une réclamation est minuit le 24 septembre 2025 à 12 heures.

Indiquer l'intitulé du marché, le numéro de référence, le nom du Soumissionnaire, les détails du marché et l'adresse pour la présentation de la demande de débriefing comme suit:

à l'attention de:

Nom: [insérer le nom complet de la personne]

Titre/position: [insérer le titre/la position]

Agence: [insérer le nom de l'Acheteur]

Adresse courriel: [insérer adresse courriel]

Télécopie : [insérer No télécopie omettre si non utilisé]

[à ce stade du processus de passation du marché] [dès réception de la présente notification] vous pouvez soumettre une réclamation relative à la passation des marchés au sujet de la décision d'attribution du marché. Il n'est pas nécessaire que vous ayez demandé ou reçu un débriefing avant de présenter une réclamation. Votre réclamation doit être présentée durant la Période d'attente et reçue par nous avant l'expiration de ladite Période d'attente.

Informations complémentaires

Pour obtenir plus d'informations, prière vous référer au Règlement de Passation de Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de financement de projets d'investissement, en date de septembre 2023 (Règlement de Passation de Marchés) (Annexe Hr). Il vous est demandé de lire ces documents avant de préparer et présenter votre réclamation. En outre la Recommandation de la Banque Mondiale intitulée « Comment formuler une réclamation relative à la passation des marchés » fournit des explications utiles sur le processus, ainsi qu'un modèle de lettre de réclamation.

En résumé, les quatre exigences ci-après sont essentielles

- 1. Vous devez être une « partie intéressée ». Dans le cas présent, cela signifie un Soumissionnaire ayant remis une Offre dans le cadre de ce processus de sélection, et destinataire d'une Notification d'intention d'attribution.
- 2. La réclamation peut contester la décision d'attribution du marché exclusivement.
- 3. La réclamation doit être reçue avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant. Vous devez fournir dans la réclamation, tous les renseignements demandés par les Règles de Passation de Marchés (comme décrits à l'Annexe III).

4. Période d'Attente

DATE ET HEURE LIMITES: l'heure et la date limite d'expiration de la Période d'attente est minuit le 29 septembre 2025 à 10 heures.

La période d'attente est de dix (10) jours ouvrables à compter de la date d'envoi de la présente Notification de l'intention d'attribution.

La période d'attente pourra être prorogée. Cela pourrait survenir lorsque nous ne sommes pas en mesure d'accorder un débriefing dans le délai de cinq (5) jours ouvrables prescrit. Dans un tel cas, nous vous notifierons la prorogation

Pour toute question relative à la présente Notification, prière nous contacter.

Signature :
Nom : Dr Moustapha GROVOGUI
Titre/position : Coordonnateur National
Téléphone : 612 85 99 12
Courriel : drgrvogui@gmail.com





La Compagnie du TransGuinéen (CTG)
Niveau 2-3
Société Immobilière Suire, Camayenne - Dixinn
Conakry, Guinée

AVIS DE PUBLICATION

ERRATUM – Report de la date limite de soumission des candidatures

La Compagnie du Transguinéen S.A. (CTG) invite les fournisseurs qualifiés et expérimentés à soumettre leur manifestation d'intérêt pour la fourniture de services complets de gestion des camps et autres installations situés au port de Morebaya ainsi que le long du chemin de fer de la Transguinéen. Cet appel vise à identifier des partenaires contractuels disposant de l'expertise, de la capacité opérationnelle et des ressources nécessaires pour assurer le service requis dans le respect des normes de qualité, de sécurité et de durabilité les plus exigeantes.

Appel à Manifestation d'Intérêt CTG – E0017 « Fourniture de services de gestion des camps et autres installations de la CTG » Le document d'appel à Manifestation d'Intérêt est téléchargeable sur les sites :

<https://www.jaoguinee.com>

<https://ctg.gn>

<https://mediaquinee.com/>

<https://www.visionquinee.info>

Les sociétés peuvent également les retirer en adressant un courriel à supplierconnect@ctg.gn

En mentionnant la référence ci-dessous :

Appel à Manifestation d'Intérêt E0017 « Fourniture de services de gestion des camps et autres installations de la CTG »

Les manifestations d'intérêt seront déposées par courriel à l'adresse électronique suivante : supplierconnect@ctg.gn

La date limite de réception des offres est fixée au **Lundi 29 septembre 2025 à 17 heures 00**

Merci de votre participation à cette consultation



La Compagnie du TransGuinéen (CTG)
Niveau 2-3
Société Immobilière Suire, Camayenne - Dixinn
Conakry, Guinée

AVIS DE PUBLICATION

ERRATUM – Report de la date limite de soumission des candidatures

La Compagnie du Transguinéen S.A. (CTG) invite les fournisseurs qualifiés et expérimentés à soumettre leur manifestation d'intérêt pour la fourniture de services de sécurité professionnels afin de soutenir ses opérations en Guinée. L'objectif de cette invitation est d'identifier des partenaires contractuels qui disposent de l'expertise, de la capacité et des ressources nécessaires pour effectuer le service requis tout en maintenant des normes de qualité élevées.

Appel à Manifestation d'Intérêt CTG – E0018 « Fourniture de services de sécurité du personnel et des installations de la CTG » Le document d'appel à Manifestation d'Intérêt est téléchargeable sur les sites :

<https://www.jaoguinee.com>

<https://ctg.gn>

<https://mediaquinee.com/>

<https://www.visionquinee.info>

Les sociétés peuvent également les retirer en adressant un courriel à supplierconnect@ctg.gn

En mentionnant la référence ci-dessous :

Appel à Manifestation d'Intérêt E0018 « Fourniture de services de sécurité du personnel et des installations de la CTG »

Les manifestations d'intérêt seront déposées par courriel à l'adresse électronique suivante : supplierconnect@ctg.gn

La date limite de réception des offres est fixée au **Lundi 29 septembre 2025 à 17 heures 00**



La Compagnie du TransGuinéen (CTG)
Niveau 2-3
Société Immobilière Suire, Camayenne - Dixinn
Conakry, Guinée

AVIS DE PUBLICATION

ERRATUM – Report de la date limite de soumission des candidatures

La Compagnie du Transguinéen S.A. (CTG) lance un appel à manifestation d'intérêt auprès de fournisseurs qualifiés et expérimentés pour la fourniture de services complets de restauration multiculturelle (cuisine locale, chinoise, occidentale, etc.) destinés à l'ensemble de son personnel (employés et visiteurs) reparti sur ses différents sites opérationnels en Guinée. L'objectif de cet appel est d'identifier des partenaires contractuels disposant de l'expertise, de la capacité opérationnelle et des ressources nécessaires pour assurer un service de qualité conforme aux standards internationaux.

Appel à Manifestation d'Intérêt CTG – E0019 « Fourniture de services de restauration pour la CTG » Le document d'appel à Manifestation d'Intérêt est téléchargeable sur les sites :

<https://www.jaoguinee.com>

<https://ctg.gn>

<https://mediaquinee.com/>

<https://www.visionquinee.info>

Les sociétés peuvent également les retirer en adressant un courriel à supplierconnect@ctg.gn

En mentionnant la référence ci-dessous :

Appel à Manifestation d'Intérêt E0019 « Fourniture de services de restauration pour la CTG »

Les manifestations d'intérêt seront déposées par courriel à l'adresse électronique suivante : supplierconnect@ctg.gn

La date limite de réception des offres est fixée au **Lundi 29 septembre 2025 à 17 heures 00**

Merci de votre participation à cette consultation



La Compagnie du TransGuinéen (CTG)
Niveau 2-3
Société Immobilière Suire, Camayenne - Dixinn
Conakry, Guinée

AVIS DE PUBLICATION

La Compagnie du Transguinéen S.A. (CTG) invite les fournisseurs qualifiés et expérimentés à soumettre leur manifestation d'intérêt pour la fourniture de services de pilotage maritime afin d'assurer la sécurité de la navigation et du transit des navires au port de Morebaya. L'objectif de cette invitation est d'identifier un partenaire contractuel disposant des compétences techniques, de l'expérience opérationnelle, ainsi que des ressources nécessaires pour assurer la prestation requise conformément aux normes internationales de sécurité maritime ainsi qu'aux réglementations nationales en vigueur en Guinée.

Appel à Manifestation d'Intérêt CTG – E0020 « Services de pilotage maritime pour les opérations portuaires de la CTG » Le document d'appel à Manifestation d'Intérêt est téléchargeable sur les sites :

<https://www.jaoguinee.com>

<https://ctg.gn>

<https://mediaquinee.com/>

<https://www.visionquinee.info>

Les sociétés peuvent également les retirer en adressant un courriel à supplierconnect@ctg.gn

En mentionnant la référence ci-dessous :

Appel à Manifestation d'Intérêt E0020 « Services de pilotage maritime pour les opérations portuaires de la CTG »

Les manifestations d'intérêt seront déposées par courriel à l'adresse électronique suivante : supplierconnect@ctg.gn

La date limite de réception des offres est fixée au **Lundi 6 octobre 2025 à 17 heures 00**

Merci de votre participation à cette consultation



UNIVERSITE GAMAL ABDEL NASSER DE CONAKRY
 CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN INFECTIOLOGIE DE GUINEE
 Campus Hadja Mafory Bangoura, BP: 6629P Conakry, Commune de Dixinn
 Tel: + 224 62 73 75 86
 Info line : info@cerfig.org – Site Web : www.cerfig.org

**Avis d'Appel Offre (AAO)
 Centre de de Recherche et de Formation en Infectiologie de Guinée
 AAO N0001 ADMI-FIN CERFIG – 2025
 Relance**

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal des appels d'offres.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Projet AFRI-CAM-PREACTS (Prévenir les risques d'émergences pandémiques dans le pays du sud et à l'échelle globale), le Centre de de Recherche et de Formation en Infectiologie de Guinée (CERFIG), dans le cadre des opérations de la chaîne d'approvisionnement, sollicite des offres/propositions scellées de la part de fournisseurs/prestataires de services potentiels et qualifiés pour les catégories d'achat ci-dessous pour un accord de deux (2) ans renouvelable. Le délai d'exécution des prestations sera spécifié dans chaque bon de commande.

Centre de de Recherche et de Formation en Infectiologie de Guinée (CERFIG) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les prestations susmentionnées en quatre (4) différents lots, par le biais d'accord-cadre à Bons de commande.

Lot	Catégorie	Commentaire
001	Kits de prélèvement terrain	Des informations détaillées sont disponibles sur demande dans l'appel d'offres.
002	Réactifs et Consommables de laboratoire	Des informations détaillées sont disponibles sur demande dans l'appel d'offres.
003	Equipements de laboratoire	Des informations détaillées sont disponibles sur demande dans l'appel d'offres.
004	Location de véhicule.	Des informations détaillées sont disponibles sur demande dans l'appel d'offres.

Ce marché est un contrat-cadre sans minimum ni maximum, conformément à l'article 47 du code des marchés. Etant donné qu'il s'agit d'un marché à coût unitaire, l'Autorité contractante se réserve le droit d'attribuer chaque lot à plus d'un soumissionnaire ayant rempli toutes les conditions requises ainsi que les critères de sélection et de qualification prévus dans le présent appel d'offres.

La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics guinéens concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Saa Gabriel KAMANO, le Responsable Administratif et Financier courriel : gabriel.kamano@cerfig.org ,Tél. 620 368 321/ et en copie assiatou.samoura@cerfig.org, Tel :621 737 586 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : le secrétariat du CERFIG située au Campus Hadja Mafory Bangoura, commune de Dixinn – Conakry ; Lundi – jeudi de 9 heures à 16 heures, Vendredi, de 9 heures 13 heures.

Les exigences en matière de qualification sont : La situation financière des trois dernières années ; avoir un chiffre d'affaires annuel moyen des activités sur les trois dernières années ; fournir l'attestation de capacité de financement ; Avoir exécuté deux (2) marchés similaires au cours des cinq (5) dernières années. (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier

d'Appel d'offres complet à l'adresse de Monsieur Saa Gabriel KAMANO, Le Responsable Administratif et Financier courriel :

gabriel.kamano@cerfig.org ,Tél. 620 368 321/ et en copie a assiatou.samoura@cerfig.org, Tel :621737 586 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : le secrétariat du CERFIG située au Campus Hadja Mafory Bangoura, commune de Dixinn – Conakry ; Lundi – jeudi de 9 heures à 16 heures, Vendredi, de 9 heures 13 heures.

Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies et la version électronique sur deux (02) clés USB à l'adresse ci-après : du Responsable Administrative et Financier du CERFIG, au plus tard le mardi, 07 octobre 2025 à 11h- 30 mn.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et celui de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) à l'adresse ci-après : République de Guinée, ville de Conakry, dans la salle de réunion du CERFIG située au Campus Hadja Mafory Bangoura, commune de Dixinn, le mardi 07 octobre 2025 à 12h 00mn.

Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

Aussi, les offres doivent également comprendre le paiement des frais d'immatriculation du contrat à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), au taux de 0,3% du Montant Hors Taxes du marché, supporté systématiquement par le titulaire du contrat et ce, conformément aux dispositions de l'arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG du 05 Avril 2023, modifiant l'arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG du 23 Mars 2023 portant attributions et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP).

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant de Quinze Millions GNF. Cette garantie demeure valide pendant trente (30) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

La législation régissant l'appel d'offres.

Conakry, 19 septembre 2025



Pr. Abdoulaye Toure

Le Directeur du CERFIG

Météo : l'ANM alerte sur un risque d'inondation modéré en zone côtière jusqu'au 29 septembre



Dans une alerte émise dans la nuit du vendredi 26 septembre, l'Agence

Nationale de la Météorologie (ANM) annonce des conditions climatiques ins-

tables sur une large partie du territoire national, avec des orages, des pluies

modérées et des vents relativement forts, attendus jusqu'au 29 septembre.

Les régions concernées sont principalement la Guinée Forestière, la Basse Guinée et la Moyenne Guinée, tandis que certaines localités du sud de la Haute Guinée pourraient également être touchées par cette perturbation.

« Des pluies modérées devenant parfois fortes, accompagnées de vents et d'orages locaux, sont attendues dans les jours à venir », précise l'ANM.

L'agence météorologique

met en garde contre un risque d'inondation modéré en zone côtière, où la saturation des sols et le mauvais drainage dans certaines zones urbaines pourraient favoriser des accumulations d'eau. Dans les autres localités, ce risque est jugé faible.

L'alerte, qui court jusqu'au mardi 30 septembre, évoque néanmoins des périodes d'accalmie prévues entre les épisodes pluvieux, tant de jour que de nuit.

L'œil de Guineenews : une bouche d'égout en éruption, qui crache ses déchets liquides sur une route neuve et très passante



Nous sommes à Coléah, sur la route qui raccorde l'autoroute avec la route du Niger et plus loin, la corniche sud. Elle conduit au ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, quand on vient du carrefour Fayçal. C'est une route neuve, reconstruite, il n'y a pas longtemps. Elle est très passante et reçoit, à certaines heures, un flot immense de circulation. Des véhicules de tous genres, notamment les camions remorques, sont très nombreux sur cet axe, quand ils vont à Madina ou en reviennent. C'est dire la densité du trafic et l'encombrement qui caractérise cette artère.

L'unique remarque qu'on

fait sur ce tronçon est qu'il stocke assez d'eau, lorsque la pluie est intense. C'est alors que l'eau de pluie, n'étant pas rapidement évacuée, remplit la chaussée et forme une mare assez profonde. Il y a comme une inondation et l'endroit est difficilement franchissable, surtout pour les voitures.

Mais, voilà que, maintenant, une autre réalité est venue s'ajouter à celle-ci, qui ne survient d'ailleurs, que pendant une grosse pluie.

Pour ce nouveau cas, la situation est constante. Il s'agit d'un égout qui "expire" ou "vomit", littéralement, des déchets liquides sur la chaussée.

Point n'est besoin de commenter ce qu'il en résulte. Disons simplement que tout l'alentour est imbibé de ce liquide infect, répugnant et surtout, malsain.

Les piétons marchent dessus, souillent leurs chaussures et vont avec, partout.

Quant aux automobilistes et motocyclistes, qui ne peuvent l'éviter, par aucun moyen, ils roulent inévitablement sur la flaque qui sort de l'égout.

Et lorsque c'est à vive allure qu'ils circulent

dessus, ils font gicler cette eau qui s'étale plus largement, jusqu'à atteindre, quelquefois, les passants ou les riverains. Bien entendu, ceux-ci maudissent l'acte, haut et fort ! Mais, que peuvent-ils ? Quand le mal est déjà fait !

De telles scènes ne sont pas rares, en ces lieux, surtout lorsqu'il pleut. En ce moment, les eaux de ruissellement qui recouvrent la chaussée, sont davantage contaminées par la régurgitation incessante de l'égout.

Et quand nous avons constaté qu'un phénomène identique est en train de "germer", une centaine de mètres plus loin, du côté du carrefour Fayçal, nous avons jugé utile de lancer l'alerte.

Non seulement, il y a un problème de salubrité et d'image qui se pose, mais il

y a aussi la préservation de la chaussée qui nous interpelle.

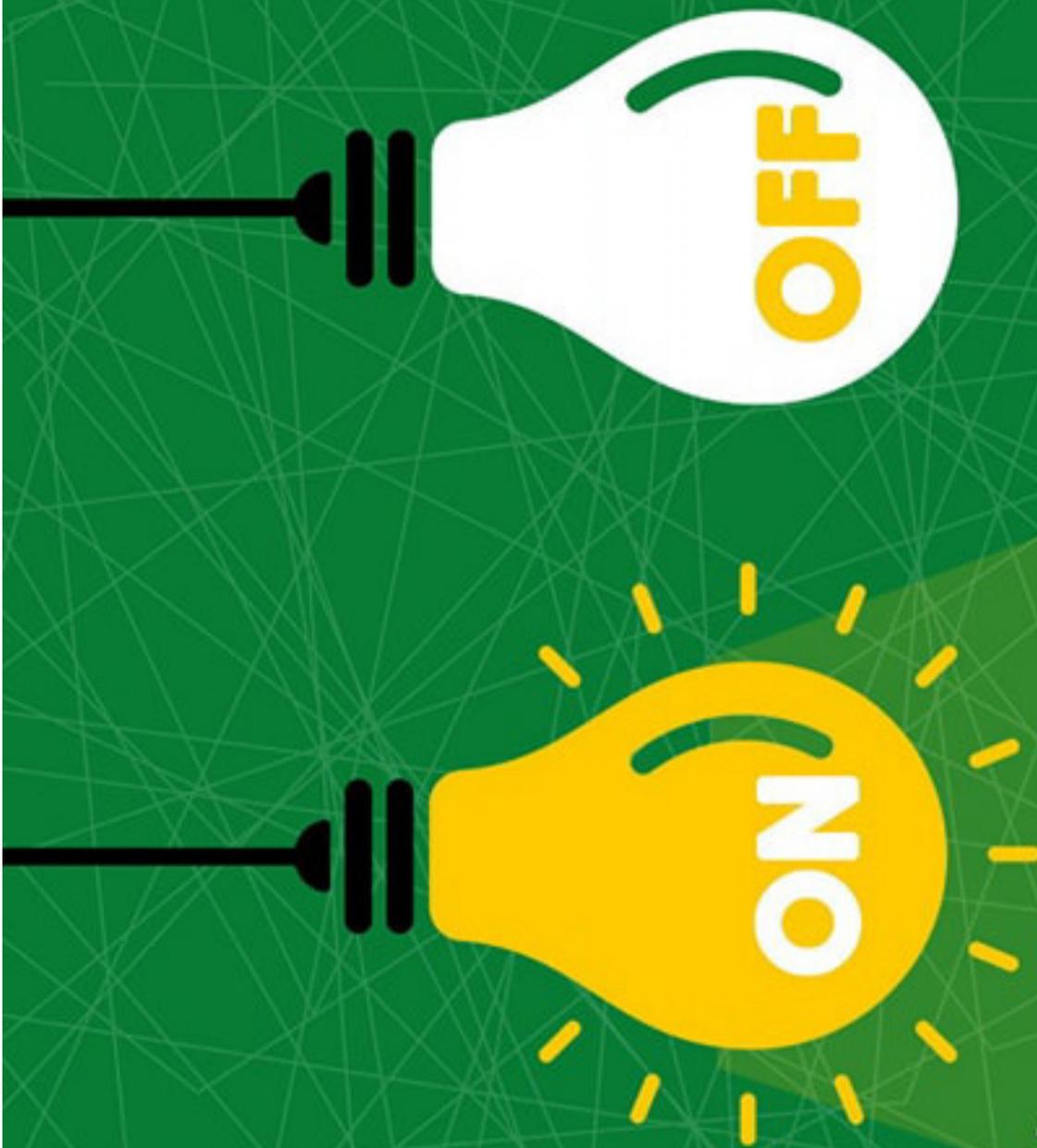
Une route a toujours une durée de vie qui est déterminée par les spécialistes. Mais, celle-ci peut nettement être compromise, en fonction de la qualité de l'entretien qu'on lui apporte. Les ingénieurs nous apprennent que l'ennemi le plus redoutable d'une route est l'eau, surtout celle qui la recouvre en permanence. Et, c'est bien le cas, ici !

Avec tous ces gros camions qui passent tous les jours en cet endroit, on ne donne pas longue vie à la chaussée. Elle qui est imbibée d'eau en permanence et ramollie, comment peut-elle résister aux charges à l'essieu qui lui passent dessus, tous les jours et à toute heure ?





ELECTRICITE
DE GUINÉE



" Éteignez l'ampoule quand vous quittez la pièce " !

**" NE PAS GASPILLER LE COURANT,
C'EST ÉCONOMISER DE L'ARGENT " !**

© More and More



Centre Service Client

626 111 111